
Communiqué



Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail

Pour publication immédiate

03/19/2007

Pour renseignements : Mary Tucker
Responsable des Communications
Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail
Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

Fredericton, NB : La CSSIAT est heureuse d'annoncer le lancement de sa nouvelle campagne dynamique intitulée Pas de pitié qui s'adresse aux jeunes.

« La campagne repose sur le concept que les éléments, les machines et les matériaux avec lesquels vous travaillez n'auront pas de pitié si vous sautez des étapes et prenez des raccourcis qui compromettent votre sécurité au travail. Par conséquent, les jeunes devraient adopter la même approche : ils doivent s'assurer d'obtenir la formation, la surveillance et l'équipement de protection nécessaires pour effectuer leur travail en toute sécurité », explique le président et chef de la direction de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT), Doug Stanley.

La campagne comprend de nombreuses composantes, y compris des affiches et des ressources éducatives, mais ce dont la CSSIAT est plus fière est le nouveau site Web interactif (www.youthsafe-securetejeunesse.ca), conçu spécialement pour les jeunes, et son microsite (www.pasdepitie.ca).

La campagne Pas de pitié a été lancée en parallèle avec l'annonce que la tournée **LES HÉROS de la fondation Sauve-qui-pense** intitulée « **La prévention, c'est génial!** » reviendra au Nouveau-Brunswick. La tournée, de renommée internationale, comprend une présentation dynamique d'une heure qui enseigne aux élèves des écoles secondaires comment faire des choix sécuritaires. On a recours à une divertissante présentation multimédia ainsi qu'au témoignage de Sean Fowler, un jeune de 18 ans qui raconte comment il a perdu une jambe et un bras à la suite d'une blessure qui aurait pu être évitée. Au cours des prochaines semaines, plus de 11 000 élèves d'écoles secondaires assisteront à la présentation dans sept communautés de la province.

La CSSIAT a commandité la tournée qui s'est déroulée en octobre 2003, qui avait connu un énorme succès.

« Nous sommes extrêmement fiers du fait que la CSSIAT commandite cette tournée avec ses partenaires, soit le New Brunswick Safety Council Inc. et le Bureau d'assurance du Canada », a déclaré le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, Ed Doherty. « Les travailleurs âgés entre 15 et 24 ans sont les plus à risque de subir une blessure au travail. Ils sont nos travailleurs de demain. Il est donc essentiel qu'on les sensibilise à l'importance de la santé et de la sécurité pendant qu'ils sont encore jeunes en espérant qu'ils garderont cette mentalité tout au long de leur vie sur le marché du travail », ajoute-t-il. « À l'aide de la campagne Pas de pitié de la CSSIAT et de la présentation LES HÉROS de la fondation Sauve-qui-pense, on parlera aux jeunes de façon à ce qu'ils comprennent et qu'ils assimilent le message. »

Au sujet de la CSSIAT

La CSSIAT administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les accidents du travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs. Elle est engagée à prévenir les accidents du travail par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.